

Bar-le-Duc, le

Mesdames et Messieurs les membres du Comité départemental du Centenaire,

Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale, nous vous informons que la Mission du Centenaire lance, pour l'année 2018, un appel à projets pour la « Labellisation Centenaire ».

Après l'année 2017, qui a mis l'accent sur le Centenaire de la bataille du Chemin des Dames et l'entrée des États-Unis d'Amérique dans la Grande Guerre, l'année 2018 marquera la fin du cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale initié en 2014.

La Mission du Centenaire propose quatre thématiques prioritaires pour les projets de 2018 :

- la commémoration des dernières batailles de la Grande Guerre ;
- la fin de la guerre et la signature de l'Armistice ;
- la construction de la paix et « les sorties de guerre » ;
- l'après-1918 : deuil et reconstruction.

Vous trouverez, en annexe du présent courrier, une présentation plus détaillée des thèmes de l'appel à projets 2018.

Aucune restriction thématique et chronologique ne préside toutefois à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire, la Première guerre mondiale dans son ensemble continuant en effet à être commémorée.

Les porteurs de projets intéressés par la « Labellisation Centenaire 2018 » sont ainsi invités à envoyer leur dossier **avant le lundi 9 octobre 2017** au secrétariat du Comité départemental du Centenaire, assuré conjointement par la Mission Histoire du Conseil départemental de la Meuse et la Sous-préfecture de Verdun. Après instruction des dossiers de demande de labellisation, le Comité départemental du Centenaire de la Meuse transmettra à la Mission du Centenaire les dossiers sélectionnés pour lesquels il propose la labellisation. Ce label permet aux projets retenus de figurer sur le programme national officiel des commémorations du Centenaire et d'être éligibles à un financement de la Mission du Centenaire.

Pour toute information complémentaire, nous nous invitons à contacter la Mission Histoire du Conseil départemental de la Meuse ou la Sous-préfecture de Verdun.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Comité départemental du Centenaire, l'assurance de notre considération très distinguée.

La Préfète de la Meuse



Muriel NGUYEN

Le Président du Conseil départemental
de la Meuse

Claude LEONARD

Annexe : présentation des axes thématiques proposés en 2018 par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale

1. La commémoration des dernières batailles de la Grande Guerre

Les dernières offensives de l'année 1918 ont marqué les territoires du Front et ont déterminé l'issue de la Première Guerre mondiale. Ce thème suivra le calendrier commémoratif du Centenaire et pourra susciter des projets ciblés sur ces différents combats.

2. La fin de la guerre et la signature de l'Armistice

La date du 11 novembre 1918 pourra constituer un thème important de l'année commémorative 2018. La portée symbolique de l'Armistice, quand tous les combats s'arrêtèrent, devrait occasionner un grand nombre de projets et en particulier des cérémonies thématiques (dernier soldat tué, lieux du cessez-le-feu) ou des commémorations consacrées à la fin de la Grande Guerre.

3. La construction de la paix et « les sorties de guerre »

Une fois l'Armistice signé, se pose la question de la construction progressive de la paix, marquée en janvier 1918 par les « quatorze points » du président Wilson qui annoncent la création de la Société des Nations. Par ailleurs, le 11 novembre 1918 ne sonne pas la fin des hostilités pour un grand nombre de pays d'Europe centrale et orientale, où les « sorties de guerre » auront lieu progressivement, de 1919 à 1923.

La signature des traités de paix et leurs conséquences, mais aussi la sortie progressive de la guerre, pourront constituer un thème majeur de l'année 2018.

4. Après-1918 : deuil et reconstruction

La fin des hostilités le 11 novembre 1918 marque le début d'une période de deuil dans tous les pays belligérants, non seulement au sein des familles mais aussi au niveau national, par la construction des monuments aux morts et la question de la gestion des tombes des soldats disparus. L'Armistice entraîne également le retour progressif des soldats à la vie civile ; ils vivent alors un véritable décalage entre leur expérience de combat, souvent traumatique, et le quotidien d'une vie normale. Enfin, la fin de la guerre est synonyme de reconstruction sur tous les territoires du front touchés par le conflit, une reconstruction à la fois matérielle mais aussi morale, en particulier pour l'Alsace-Moselle qui redevient alors un territoire français.